Bulletin d'informations communales

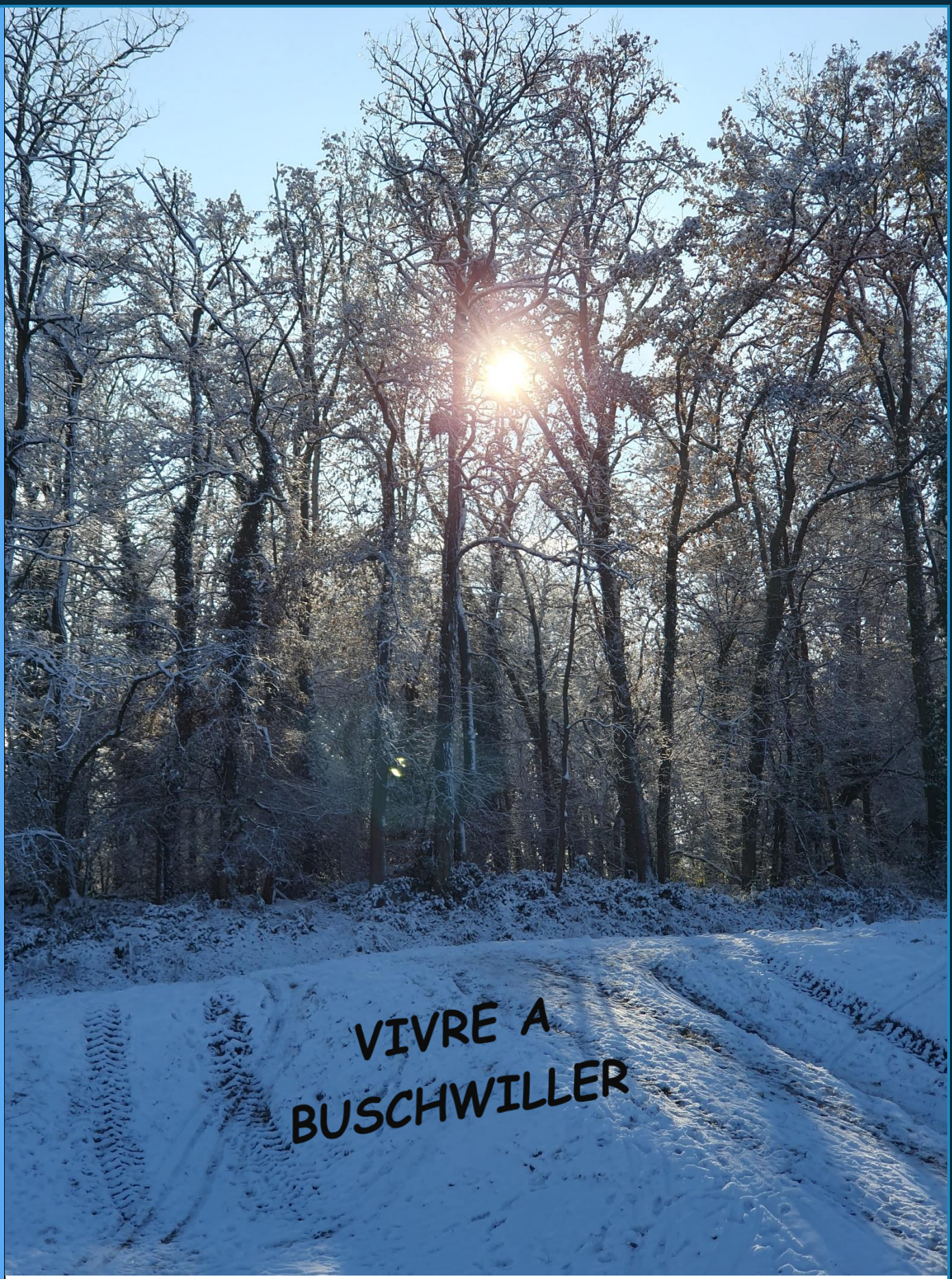

Janvier 2024

MOT DU MAIRE

Chères Buschwilleroises, chers Buschwillerois,

Début décembre **j'ai déjà eu le plaisir de présenter mes vœux,** avec le Conseil Municipal et le CCAS, et de partager une belle journée avec nos seniors lors de la fête de Noël qui leur est dédiée. Maintenant c'est par ce bulletin que je vous adresse, en mon nom personnel et au nom de l'équipe municipale, **mes meilleurs vœux pour 2024.** Que cette nouvelle année vous apporte, nous apporte à tous paix, satisfaction, réussite et surtout une excellente santé.

Les investissements 2023

En 2023 nous avons terminé de payer les entreprises pour les travaux de la rue de Hésingue, ce qui nous a permis de récupérer les subventions pour **rembourser** notre emprunt-relais de 550 000 €.

Nous avons fait de gros travaux à la Maison communale, investi dans une épareuse, une saleuse, une autolaveuse et aussi équipé l'ensemble de nos bâtiments de luminaires LED, installés en régie par un agent communal.

INSEE

Suite au recensement de la population début 2023, nous attendons les **chiffres de l'Insee**. Pour rappel: la **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** que l'État verse à la commune est basée sur ce chiffre. Donc un habitant qui ne répond pas au recensement ne permet pas à la commune d'avoir le financement pour son entretien !

Chasse

La commune a signé fin octobre une **convention de gré à gré** avec l'association de chasse du Stocket**.** Je remercie tous les propriétaires qui ont pris le temps de répondre pour laisser le produit de la chasse à la commune. Je vous rappelle que **la bonne gestion du gibier** par nos chasseurs **limite les dégâts du gibier** sur les parcelles de nos agriculteurs. Ce sont également les chasseurs qui, par ce gré à gré, payent les dégâts le cas échéant. Je **remercie** également le secrétariat pour ce travail complexe car beaucoup de propriétaires de parcelles ne sont pas à jour dans le cadastre à la suite de successions par exemple.

Projets 2024 et ZAEnR

Bien entendu, le surcoût en dent de scie du prix du gaz et de l'électricité pour nos bâtiments communaux impactera notre budget 2024. Malgré cela, nous avons décidé de lancer la **vidéoprotection** à la suite de l'étude menée en 2023 sur des lieux ciblés dans le village. Les images seront à la disposition de la police municipale dans les cas où c'est nécessaire. Nous allons également lancer une étude des **structures des toitures** de nos bâtiments communaux pour voir lesquelles pourraient recevoir des **panneaux photovoltaïques**. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons répondu à l'appel de l'État relatif aux **Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables** (ZAEnR); nous verrons si et dans quelle mesure l'État accompagnera financièrement ces zones.

Jumelage 2024 Samadet-Buschwiller, 40e anniversaire

En 2024, c'est à Samadet que nous allons **fêter notre renouvellement du Serment de Jumelage**. Je suis en contact avec le Maire de Samadet M. Bernard Tastet, pour planifier nos journées Samadétoises autour du dimanche 25 août, qui sera la journée organisée par nos départements des Landes et du Haut-Rhin pour le 85e anniversaire de l'évacuation de 1939.

Ces journées de Jumelage devraient se situer entre le jeudi soir 21 août et le lundi 26 août. Elles vous seront confirmées quand tout sera calé.

Un flyer sera distribué dans **vos boîtes aux lettres** avec les dates exactes et la possibilité de faire savoir si vous souhaitez participer à ce jumelage.

MOT DU MAIRE

Maitre-Autel

Pour nous permettre de rénover le **Maître-Autel** de notre église (voir article dans ce bulletin municipal), nous allons lancer avec la Fondation du Patrimoine une campagne pour récolter **vos dons**. Vous pourrez déduire près de **70 % de leur montant de vos impôts**. Alors, le moment venu, n'hésitez pas à nous soutenir et à être ambassadeurs au-delà de Buschwiller pour récolter des dons. Ce Maître-Autel est classé **monument historique et c'est un joyau à préserver pour Buschwiller**.

Informations

Je vous rappelle encore, si ce n'est pas encore fait, de télécharger l'application « **IntraMuros** ». Vous serez ainsi informés rapidement et en direct des actualités et évènements concernant Buschwiller.

Je termine à présent ce mot du maire en **remerciant toutes les personnes** qui m'entourent au quotidien, les élus pour leur confiance, les associations pour leur dynamisme et le personnel des services municipaux pour sa disponibilité.

Sachez que l'équipe municipale et moi-même allons continuer, chaque jour de cette nouvelle année, à nous **investir pour le bien de la commune et de ses habitants**.

En **attendant** de se rencontrer, bonne lecture de ce bulletin « Vivre à Buschwiller. »

Ich wensch Eich und Eira Familia viel Gleck und Gsundheit fer 2024.

Votre Maire

Christèle Willer

Christèle WILLER le Maire,

Les Adjoints,

Les Conseillers Municipaux,

Les Membres du Centre Communal d'Action Sociale

Et le Personnel de la Commune de Buschwiller

Vous présentent leurs meilleurs vœux

De bonheur, santé et prospérité pour la nouvelle année.

Nous vous souhaitons le meilleur pour 2024.

Nos plus douces pensées sont pour vous.

Euri Maire, Christèle WILLER

D'Adschua

D'Gmainreet

Dr Centre Communal d'Action Sociale

Un s'Gmainspersonal vu Buschwiller

Winscha Eich a glickliggs, gsunds un erfolgrichs Johr.

Mer winscha Eich nur s'beschta fer 2024.

SOMMAIRE

02/03 Mot du Maire

04 Sommaire

05/06 État civil 2023

07 Voirie / Urbanisme

08 Environnement

09 Bâtiments

10/11 Scolaire/ Jeunesse

12/16 CCAS et Vie associative

17/20 Paroisse St Martin

21/22 Infos pratiques

23 Grands anniversaires 2024

24 Calendrier des manifestations 2024

www.buschwiller.fr www.facebook.com/buschwiller.fr

☎03.89.67.12.60

ETAT CIVIL 2023

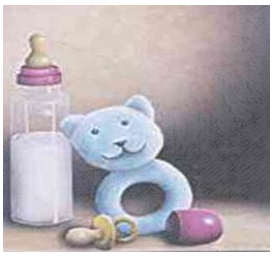

NAISSANCES

PETITAT	Emanuel	03/02/23	BALE
MMUOH	Chizara	22/02/23	MULHOUSE
BERNABE DAVULLU	Manolia	23/04/23	BALE
PAOLETTI	Manea Lena	27/05/23	BALE
JENN MORA DE LEON	Mateo	22/09/23	MULHOUSE
ROLO	Solène	23/09/23	MULHOUSE
HAZEMANN	Lilly	29/09/23	BALE
BENALLEL	Dawoud	21/10/23	MULHOUSE

MARIAGES

WEHRLEN Sarah et BENALLEL Akim	27/05/23
DEGEN Tanja et GOETSCHY Christophe	03/06/23

DÉCÈS

GREDER	Colette	17/01/23
GRANDMOUGIN	Régine	22/01/23
LEBER STRUBEL	Nathalie	03/03/23
GARCIA	Alexandre	05/05/23
MARTIN WEILER	Myriam	21/05/23
MANGOLD	René	28/08/23
SENFT WURTZEL	Monique	18/09/23
GRANDEMENGE	Maryse	20/10/23
BRUGNER	Hugues	01/11/23
GASSER	Renate	11/11/23

ETAT CIVIL 2023

QUELQUES GRANDS ANNIVERSAIRES

80 ans
Claire HUTTENSCHMITT
01/01/2023

85 ans
Eugène HERTER
23/01/2023

80 ans
Samuel SPRUNGER
23/01/2023

92 ans
Marie-Thérèse HASSLER
21/02/2023

91 ans
Joseph GREDER
19/03/2023

80 ans
Marcel REINLE
29/07/2023

90 ans
Pierre WEINGAERTNER
06/09/2023

85 ans
Angèle GREDER
17/09/2023

80 ans
Hans-Rudolf SALADIN
23/09/2023

90 ans
Mariette GREDER
21/10/2023

90 ans
Cécile NAAS
21/10/2023

85 ans
Claude OBERLE
21/10/2023

Les personnes non citées n'apparaissent pas sur leur demande.

LES NOCES D'OR

ZAUG Michel et Simone
07/04/2023

WILLER François et Béatrice
01/06/2023

PETER Jean-Luc et Geneviève
02/06/2023

VOIRIE / URBANISME

ACHAT D'UNE EPAREUSE

La commune de Buschwiller s'est dotée d'une nouvelle épareuse permettant de couper l'herbe au bord des routes pour un montant de 13 000 € TTC.

ACHAT D'UNE NOUVELLE SALEUSE

Suite aux 1ères neiges de début décembre, la déneigeuse est entrée en action et a malheureusement cassée. La nouvelle saleuse acquise au prix de 3990 € TTC a été livrée courant décembre.

SORTIE SECURITE : Sécurisation de la rue des Vosges

Selon les riverains, trop d'automobilistes ne se sentiraient pas concernés par les marquages "zone 30" au sol.
Il s'agit à présent de trouver le ou les moyens de rendre la circulation moins dangereuse pour ses habitants. Une étude a eu lieu, mais le mieux est encore d'aller voir la réalité du terrain.
C'est ce qu'ont fait les conseillers municipaux, lors de leur sortie annuelle début septembre.
Il en est résulté des discussions et des échanges où le côté pratique a largement dominé. Il reste à savoir si et dans quelle mesure les solutions envisagées sont réalisables. À suivre…

VIDEOPROTECTION

Les préparatifs pour le déploiement du dispositif de vidéoprotection au sein du village est en cours.

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE CHASSE GRE A GRE

Le droit local Alsace-Moselle de la chasse déroge au droit général applicable dans les autres départements.

Le gibier n'est pas considéré comme une chose sans maître, mais un patrimoine à gérer. Les territoires de chasse constituent des lots, en principe adjugés aux enchères publiques, attribués par convention de gré à gré ou sur appel d'offres**,** par les communes, qui agissent en qualité de représentants des propriétaires fonciers

Les règles, en la matière, sont fixées par une Commission Consultative Communale (la 4C) ou intercommunale de Chasse présidée par le Maire de la ou de l'une des communes concernées.

Les baux de chasse ainsi consentis le sont pour une durée de ***9 ans.***

A Buschwiller, le gré à gré a été resigné entre Madame le maire et Monsieur Johan KASSEL, président de l'association de chasse du Stocket, le 23 octobre 2023.

CHASSE ET PREJUGES : LE VRAI DU FAUX

Les chasseurs tirent trop, tirent mal, ne tirent pas assez

FAUX

Le tir ne résume pas la chasse

VRAI

Consommer du gibier c'est consommer mieux

VRAI

Les chasseurs sont dangereux

FAUX

Les agriculteurs et les forestiers sont les seuls à pâtir des dégâts de gibier !

FAUX

Les chasseurs ne font pas leur travail !

FAUX

Les dégâts de sangliers constituent une problématique uniquement locale

FAUX

Les chasseurs décident du nombre exact d'animaux qui seront prélevés

FAUX

Les chasseurs sont les seuls responsables des dégâts

FAUX

Les cervidés et les sangliers sont trop nombreux

VRAI ET FAUX

Source : www.federation-chasseurs-haut-rhin-68.fr/chasse-et-prejuges-brochure

BATIMENTS

ACCES PERSONNES A MOBILITE REDUITE DE LA MAISON COMMUNALE

Au fil des années, le cheminement extérieur de la Maison communale s'est dégradé et affaissé à tel point que l'accès PMR n'était plus assuré. L'entreprise Vincent Maçonnerie a été missionnée pour remise aux normes. L'ensemble du chantier a dû être revu en raison de la découverte de deux fosses septiques qui ont dû être vidées et supprimées. Le budget initial a été dépassé : 21 611 € TTC pour l'accès PMR, et 14 500 € TTC pour la suppression des fosses, la reprise des canalisations, la pose d'un mur en L. L'ensemble des travaux est désormais achevé, pour la plus grande satisfaction de l'association de gestion de la Maison communale qui peut désormais relouer la salle. L'ensemencement d'herbe ainsi que la plantation de fleurs ou arbustes est prévu au printemps par les ouvriers communaux.

D'autres travaux ont été réalisés à la maison communale, comme le remplacement des néons par des lampes en **LED**, la mise en **conformité électrique** par l'entreprise Koch pour un montant de 3 432 € TTC. La modification de la porte d'entrée arrière avec la mise en place d'une plinthe automatique pour assurer l'étanchéité réalisé par l'entreprise Stéphan a coûté 632 € TTC.

AUTOLAVEUSE

Après 11 ans de service, l'ancienne autolaveuse de la salle polyvalente a dû être remplacé par une machine DISCOMATIC MAMBO, plus maniable et plus économe, dotée d'une batterie LITHIUM-Ion de 40 AH avec une autonomie de 2h30 pour un montant de 5 783 € TTC

NOUVEAU CENDRIER

Un nouveau cendrier mural à la salle polyvalente pour un montant de 106 € TTC a été mis en place en remplacement du grand bac en pierre rempli de sable, qui était à la hauteur des enfants fréquentant le périscolaire et dans lequel on pouvait trouver des mégots voire même des seringues. Le bac va être enlevé prochainement.

PORTIER POUR MAIRIE

Suite à la mauvaise qualité d'image et d'identification des personnes demandant l'ouverture de la porte d'entrée de la mairie, La mairie s'est dotée d'un nouvel interphone avec 2 écrans d'accueil indoor de 7 pouces pour un montant total de 1800 € TTC.

FETE DE L'ECOLE

La fête de l'école a eu lieu le jeudi 29 juin 2023. Au programme les enfants de l'école nous ont fait voyager à travers le temps : de la préhistoire, au moyen-âge en passant par l'antiquité et les temps modernes.

Un mélange de chants en français et en allemands de l'ensemble des élèves suivi d'une véritable prouesse théâtrale proposée par la classe élémentaire monolingue sur le thème d'Harry Potter.

La chorale Fortuna était présente par sa voix pour accompagner les enfants.

RENTREE SCOLAIRE 2023/2024

Les enfants étaient contents de reprendre le chemin de l'école, de retrouver leurs camarades et leurs professeurs. La rentrée des tout-petits s'est déroulée en horaire décalé afin de leur permettre une rentrée dans la douceur. L'école compte 5 classes réparties entre le cycle monolingue et le cycle bilingue pour un total de 84 élèves.

Une surprise attendait les élèves le jour de la rentrée. En effet, la commission scolaire élargie a ainsi profité des congés scolaires pour égayer la cour de l'école, aux couleurs de Terre de Jeux 2024.

CADEAUX DE NOEL

La commune de Buschwiller a pour habitude d'offrir un cadeau de fin d'année pour les élèves. C'est avec grand plaisir que nous avons soutenons financièrement le projet de l'équipe enseignante qui a choisi d'emmener ses élèves au cinéma de Saint-Louis pour assister à la projection du film "Wish" le lundi 18 décembre 2023. Pour rendre cette journée plus festive, l'équipe enseignante a proposé aux élèves de venir ce jour-là avec leur plus beau pull de Noël.

Le Relais Petite Enfance : un lieu d'accompagnement, de rencontres et d'échanges

Initié par la Caisse Nationale des Allocations Familiales et porté par Saint-Louis Agglomération, le Relais Petite Enfance situé à Hagenthal-Le-Bas est dédié à l'accueil du jeune enfant. C'est un lieu d'information, d'accompagnement, de rencontres et d'échanges dédié aux parents, aux futurs parents et aux professionnels de l'accueil individuel (assistantes maternelles et gardes à domicile).

L'accompagnement par une animatrice est neutre et gratuit. Il s'agit d'une professionnelle expérimentée et formée dans le domaine de la Petite Enfance qui accueille les parents et les assistantes maternelles selon le secteur qu'elle gère.

Le Relais Petite Enfance accompagne les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil pour :

- les informer sur l'ensemble de l'offre d'accueil existante sur le territoire de Saint-Louis Agglomération
- faciliter la mise en relation avec les assistantes maternelles agréées par la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et le cas échéant avec les gardes d'enfants à domicile
- les accompagner dans leur démarche d'emploi d'une assistante maternelle ou d'une professionnelle de la garde à domicile
- créer des liens et vivre un moment privilégié avec son enfant et l'assistante maternelle employée.

Le Relais Petite Enfance accompagne les assistantes maternelles pour :

- les informer sur le cadre d'exercice du métier
- les accompagner dans leurs démarches d'inscription et de déclaration sur monenfant.fr
- faciliter leur départ en formation continue
- proposer des temps d'échanges entre assistantes maternelles sur leurs pratiques professionnelles
- organiser des ateliers d'éveil pour les enfants accueillis par les professionnelles
- créer des moments conviviaux avec les enfants et leur famille
- les renseigner sur les démarches pour devenir assistantes maternelles agréées et/ou professionnelles de la garde à domicile.

Relais Petite Enfance de Saint-Louis Agglomération à HAGENTHAL-LE-BAS

5, rue Oberdorf

03 89 68 14 10 / 06 14 51 15 58

wurth.sylvie@agglo-saint-louis.fr

L'animatrice est disponible du lundi au vendredi sur rendez-vous. Il est souhaitable de téléphoner avant tout passage.

Accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour plus d'informations sur l'ensemble des missions des Relais Petite Enfance de Saint-Louis Agglomération :https://www.agglo-saint-louis.fr/fr/au-quotidien/petite-enfance/relais-petite-enfance/

Le Petit déjeuner citoyen du 2 juillet

Ateliers jeux proposés par l'Association des Jeux Touristiques

EXCURSION DES SENIORS

Pour leur escapade de 2023, les seniors ont traversé l'Alsace pour rejoindre la région de Saverne. Il a fait un temps idéal pour la visite guidée du château du Haut Barr, surnommé "l'Oeil de l'Alsace" avec son beau panorama sur la plaine et les Vosges. Il a même été possible d'apercevoir, très au loin, la flèche de la cathédrale de Strasbourg. Deux groupes sont partis à la découverte des remparts, un troisième s'est installé sur la terrasse du restaurant où tous se sont retrouvés pour un excellent repas de midi. La météo est restée aussi clémente l'après-midi que le matin, de sorte que les "mains vertes" ont pu bénéficier pleinement des informations et conseils des guides de la roseraie de Saverne, qui, avec ses 5000 plants de rosiers représentant plus de 800 variétés, confère à la ville le nom de "Cité des Roses". Encore une belle excursion dans la **convivialité** et la **bonne humeur**, à la grande satisfaction aussi bien des organisateurs que des participants.

EXPOSITION DU CERCLE D'HISTOIRE

Des thèmes très variés ont été présentés dans la salle polyvalente de Buschwiller. Le recrutement et les élections de 1931 ont été illustrés avec des plans, des photos et des articles de presse. L'association à l'honneur en 2023 a été celle des aviculteurs de Wentzwiller avec un historique complet depuis sa création jusqu'à nos jours. L'atelier de généalogie a été consacré aux familles KLEIN.

Pour 2024 le thème principal sera l'église de Buschwiller avec, tout naturellement, les chorales Ste Cécile de Buschwiller et de Wentzwiller. Côté généalogie le travail de recherche se concentrera sur les familles GOETSCHY. Un appel est lancé à toutes les personnes susceptibles de fournir photos, documents ou objets se référant à ces sujets. Le Cercle d'Histoire est ouvert à tout nouveau membre intéressé par les thématiques de l'histoire.

FETE DE LA CHOUCROUTE

Après l'arrêt de toutes les manifestations lors de la période « Covid », la reprise de cette fête a été laborieuse. Mais grâce à une nouvelle équipe de cuisine et un enthousiasme retrouvé des membres de la chorale Fortuna soutenus par les épouses, l'édition du 1ier octobre 2023 a été un succès. Près de 300 personnes ont partagé ce moment convivial autour de ce succulent plat bien garni complété par de la pâtisserie et un café. Musique et danse ont de plus agrémenté cette belle journée. Le chœur d'hommes Fortuna souhaite faire perdurer sa contribution à l'animation de la vie locale et vous invite à réserver la journée du 22 septembre 2024 pour la prochaine fête.

BANQUE ALIMENTAIRE

Les Buschwillerois ont fait preuve d'altruisme et de solidarité pour la collecte 2023 de la Banque alimentaire. Comme partout ailleurs, les dons sont en recul par rapport aux années avant les crises sanitaire et économique, mais nous avons tout de même pu livrer une belle moisson à la Banque alimentaire du Haut-Rhin. Nos remerciements les plus chaleureux vont à toutes celles et à tous ceux qui ont fait abstraction de leurs propres soucis pour donner à ceux qui sont dans le besoin.

FETE DE NOEL DES SENIORS

Les seniors de Buschwiller ne se sont pas laissé intimider par le brusque épisode de neige et de verglas dans la nuit précédant leur fête de Noël: tous ceux et toutes celles qui s'étaient inscrits étaient bien là, à la salle polyvalente, pour l'apéro à 11 heures. Les habitués étaient heureux de se retrouver; ceux qui sont venus pour la première fois y ont pris goût. Les membres du CCAS ont eu, une fois de plus, la main heureuse avec le choix du menu; ils n'ont eu que des retours positifs à ce sujet, aussi bien pour la qualité que pour la quantité. Le traiteur et sa brigade n'ont pas failli à leur bonne réputation, de même que les chorales les Perles du Sundgau et Sainte Cécile. Quant à l'animation-surprise, le jeune accordéoniste Buschwillerois Nicolas, il a d'emblée soulevé l'enthousiasme du public qui l'a remercié par une ovation debout, chose assez rare pour être soulignée. Dessert après le dessert: la société de musique Liberté a conclu ce bel après-midi de convivialité par des morceaux bien choisis et tout aussi bien interprétés.

ST NICOLAS

Comme la tradition le veut, Saint Nicolas était présent à l'école le 7 décembre 2023 afin de gâter tous les écoliers.

CONCERT DE L'AVENT

Cette année, le concert de l'Avent s'est déroulé le dimanche 17 décembre en notre belle église St-Martin. Les personnes présentes ont ainsi pu admirer la crèche.

PROJET MULTI-SERVICES :

Initialisé début 2023 par un appel à projet de Saint Louis Agglomération dans le cadre "ruralité, agriculture, tertiaire", le projet d'aménagement de l'ancien local des pompiers s'est d'abord concrétisé par une rencontre collaborative le 5 mai, au cours de laquelle les Buschwillerois ont été invités à formuler leurs souhaits, désirs et attentes. Un groupe s'est spontanément formé pour l'analyse des informations récoltées durant cette soirée. Il a été décidé de les compléter par un questionnaire à diffuser dans tous les foyers de la commune. Parallèlement un petit groupe est allé rendre visite à des structures déjà en place, et un autre s'est chargé de contacter des partenaires producteurs potentiels. Sur les 520 questionnaires distribués à la mi-octobre, 140 réponses détaillées ont pu être enregistrées.

La restitution des résultats de ces réponses, ainsi que les informations et expériences récoltées en parallèle a eu lieu le 8 décembre. Il en ressort que le projet pourrait, à terme, se présenter éventuellement comme "un point de vente de produits locaux attractif et qualitatif qui vise avant tout à créer du lien avec le besoin de partager des valeurs".

Ce genre de projet demande un long mûrissement, une véritable gestation pour assurer sa faisabilité économique, puis sa viabilité. Un collectif s'est formé, prêt à s'investir pour lui donner vie. La dynamique est lancée, beaucoup de bonnes volontés se sont manifestées, le collectif ne manquera pas de les solliciter.

La municipalité remercie très chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont participé à l'enquête ainsi que ceux qui se sont déjà investis ou qui vont s'investir dans ce projet.

FENETRES DE L'AVENT

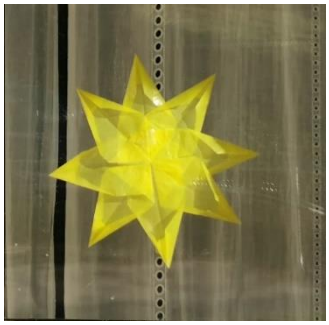

PAROISSE ST MARTIN : LE MAITRE AUTEL

Cette merveille de l'art sacré est composée de trois médaillons superposés dédiés à Saint Joseph, l'ensemble ayant été sculpté dans le bois en 1690. En 1798 lors de l'invasion française de l'abbaye de Mariastein en Suisse, les envahisseurs laissèrent 48 heures aux religieux pour quitter les lieux avant que l'abbaye ne soit pillée. Pour sauver le maître-autel, les moines lui firent passer la frontière. Il fut racheté par Mathias HELL, curé de Buschwiller pour la somme de 200 francs or. La table d'autel fut rajoutée en 1891.Il a été transféré dans la nouvelle église en 1934 et restauré à plusieurs reprises, il est classé Monument Historique depuis 1958.

Cependant, le maître-autel s'est dégradé au fur et à mesure des années.

Un projet de rénovation, porté par la commune, avec la participation et le soutien du Conseil de Fabrique est en cours.

La Fondation du Patrimoine est une organisation française à but non lucratif créée en 1996. Sa mission est de sauvegarder et de valoriser le patrimoine français. Elle aide les collectivités qui s'investissent pour rendre la France plus belle.

À cette fin, elle a reçu délégation de l'État pour accorder un label qui permet aux propriétaires réalisant des travaux de bénéficier de déductions fiscales significatives, elle organise des opérations de financement participatif et de mécénat d'entreprise, et bénéficie d'une partie des recettes du loto du patrimoine.

La commune de Buschwiller, propriétaire du maître-autel de l'église de la commune, est porteuse des travaux de restauration de ce joyau du style baroque. C'est la raison pour laquelle nous allons établir un partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

La fondation se chargera de donner une visibilité au projet mais aussi de récupérer les dons qui seront perçus pour ces travaux. Il est également idéal que les dons soient encaissés par la Fondation du Patrimoine car celle-ci versera un pourcentage complémentaire sur les dons encaissés.

PAROISSE ST MARTIN : LE MAITRE AUTEL

PAROISSE ST MARTIN : LES VITRAUX

L'église de Buschwiller recèle bien des trésors, un Maître-Autel de l'époque de Louis XIV classé aux Monuments Historiques mais aussi des **vitraux** réalisés par Jacques Le Chevallier.

Jacques Le Chevallier a été le directeur du Centre d'art sacré et professeur de vitrail à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Paris. On retrouve ses œuvres à Notre Dame de Paris, au Sacré Cœur de Montmartre mais également dans 112 autres cathédrales, églises ou chapelles en France, sans oublier ses interventions en Allemagne (surtout les 540 m² à la Liebfrauenkirche de Trèves), Belgique, Luxembourg, Suisse et même à Rome.

Parmi les créations de cet artiste on compte 350 édifices civils et religieux en France et en Europe. Il s'impose comme un passeur entre le Moyen Âge et nos jours. Il intègre la modernité dans le travail des vitraux : il jongle avec des approches tantôt figuratives, abstraites ou modernes. Il travaillait les couleurs afin de composer son art. Un vitrail reste un vitrail, et pourtant sa tonalité n'est jamais la même en fonction de la luminosité. Ses œuvres sont exposées à la Cité du Vitrail à Troyes.

En 1965 son atelier participera à la rénovation des vitraux de Notre Dame de Paris. Ce chantier durera 4 ans. En 1978 il sera fait Officier de l'Ordre National du Mérite.

Mais qu'en est-il de **Buschwiller** dans tout ça ?

Mr Herrmann président du conseil de Fabrique nous éclaire : « Lors de la commande, le Curé Henri Bischoff et le Conseil de Fabrique ont demandé à Jacques LE CHEVALLIER d'illustrer les 7 sacrements de l'Eglise catholique. Fruit de quêtes et de dons de 4 familles, ils furent montés dans le chœur en décembre 1947 et dans la nef en avril 1948. »

Au milieu de tous ces vitraux, se trouve celui consacré à **Saint Martin**, le patron de l'église de Buschwiller.

Au centre du vitrail on peut voir l'acte de charité de Martin, à l'arrière on distingue son cheval ainsi que son palefrenier qu'il traitait comme son frère. On peut lire : « Vêtir ceux qui sont nus », en référence à l'évangile de Mathieu « J'étais nu et vous m'avez habillé ». En bas le médaillon symbolise la charité. Elle est illustrée par un cœur rouge. On reconnait en haut la moitié du manteau, témoin de la charité de Martin. Une corne d'abondance déverse ses trésors de fruits, de fleurs et autres richesses. Une bourse renversée répand les pièces d'argent qu'elle contient.

PAROISSE ST MARTIN : LES VITRAUX

La légende de Saint Martin :

Saint Martin serait un fils de magistrat militaire romain. Il suit son père au gré des affectations de garnison et entre dans l'armée à l'âge de 15 ans. Affecté en Gaule, à Amiens, un soir de l'hiver 338-339, Martin partage son manteau avec un mendiant à peine vêtu. En voyant cet homme qui tremblait de froid, Martin fut saisi d'une immense pitié. Il n'avait sur lui que ses armes et sa chlamyde (manteau militaire fait d'une pièce de laine rectangulaire) drapé autour des épaules. Avec son glaive, Il trancha son manteau ou tout du moins la doublure de sa pelisse : le manteau appartenait à l'armée, mais chaque soldat pouvait le doubler à l'intérieur par un tissu ou une fourrure. La nuit suivante le Christ lui apparaît en songe, vêtu de ce même pan de manteau. Il avait alors 18 ans. En mars 354, Martin participe à la campagne sur le Rhin contre les Alamans. Ses convictions religieuses lui interdisent de verser le sang et il refuse de se battre.

Pour prouver qu'il n'est pas un lâche et qu'il croit à la providence et à la protection divine, il propose de servir de bouclier humain. Il est enchaîné et exposé à l'ennemi mais, pour une raison inexpliquée, les barbares demandent la paix. Après les 25 années de service obligatoire, il quitte l'armée romaine et se fait baptiser à Amiens. Après avoir si bien servi les pauvres, il devenait pauvre à son tour et vécut comme un ermite. A l'âge de 44 ans, il crée, près de Poitiers l'abbaye de Ligugé où il est rejoint par ses disciples. Une nouvelle vie commence. Il deviendra plus tard évêque de Tours et créa les premiers monastères en Gaule.

Les élections européennes auront lieu en France le dimanche 9 juin 2024. Pour voter aux élections européennes, les Français doivent s'inscrire sur les listes électorales et être domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, tout en jouissant de leurs droits civiques. Mais contrairement à d'autres scrutins nationaux, les **citoyens européens** qui habitent dans un autre Etat membre que celui dont ils sont ressortissants peuvent également prendre part au vote.

NETTOYAGE DES TROTTOIRS

Nous vous rappelons que la propreté des trottoirs incombe aux riverains : nettoyage et désherbage des trottoirs sur toute la largeur, en toute saison.

POLICE MUNICIPALE

La police municipale de Hésingue est une police pluricommunale, elle permet aux communes signataires de la convention, dont Buschwiller, d'avoir un ou plusieurs agents de police municipale en commun, compétents sur le territoire de chacune d'entre elles.

Afin de répondre aux besoins croissant de sécurité et de tranquillité publique sur notre commune, les agents de la police municipale de Hésingue sont présents à raison de 5h mensuelles.
Leurs **missions** : faire respecter les arrêtés municipaux, action de sécurisation et de sensibilisation à l'école, contrôles de vitesse, opération tranquillité vacances, et accueil du public au sein des locaux situés à Hésingue.

Comment joindre la Police Municipale ?

Y aller :	3A, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
Par téléphone :	03 89 89 72 14
Par mail :	police@hesingue.fr
Accueil téléphonique :	lundi - mardi - vendredi : de 9h à 15h 30 mercredi - jeudi : de 11h30 à 18h

NOUVELLE VIE POUR LES COLOMBAGES

Par un bel après-midi d'octobre, elles sont parties vivre une nouvelle vie, les poutres du colombage de la maison du XVI^{e} siècle de la rue de Wentzwiller. Soigneusement marquées et numérotées, elles ont été placées avec les précautions qui s'imposent dans une semi-remorque à rallonge qui les a emmenées à Reichstett. Ce fut un convoi exceptionnel, aussi bien par ses dimensions que par son chargement : un trésor patrimonial. Dans peu de temps, le parc des maisons alsaciennes de Reichstett se parera d'une nouvelle maison à colombages qui sera clairement marquée comme venant de Buschwiller.

GRANDS ANNIVERSAIRES 2024

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

WEINGAERTNER	Marie-Thérèse	17.01.1939	85 ans
POST	Werner	23.01.1939	85 ans
KETTERLIN	Marie	06.02.1932	92 ans
HASSLER	Marie-Thérèse	21.02.1931	93 ans
GREDER	Fernand	03.03.1944	80 ans
GOEPFERT	Jean-Marc	05.03.1939	85 ans
GREDER	Joseph	19.03.1932	92 ans
LEMAIRE	Annie	19.03.1944	80 ans
HERLIN	Marie	21.04.1931	93 ans
KETTERLIN	Rose	29.04.1931	93 ans
BAUMANN	Suzanne	10.05.1932	92 ans
HERLIN	Georges	10.06.1944	80 ans
MAIER	Marinette	13.06.1944	80 ans
BROM	Marie-Louise	17.06.1934	90 ans
WEIGEL	Irène	20.07.1934	90 ans
CRON	Irène	04.08.1939	85 ans
PELLOUX	Christian	30.08.1939	85 ans
HEYER	Denise	06.09.1933	91 ans
WEINGAERTNER	Pierre	06.09.1933	91 ans
SCHACHERER	Palmyre	12.09.1944	80 ans
NAAS	Cécile	21.10.1933	91 ans
GREDER	Mariette	21.10.1933	91 ans
PELLOUX	Hélène	21.10.1944	80 ans

LES NOCES D'OR

GREDER	Marcel et Rose	24.04.1974

La mairie dispose uniquement des dates des mariages ayant été célébrés à Buschwiller ; nous serons heureux de féliciter tous les autres couples s'ils nous sont signalés.

Les personnes non citées n'apparaissent pas sur leur demande.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

Dates	Manifestations	Lieux	Organisateurs
20/21.01.2024	Week-end de jeux et repas steak frites	Salle polyvalente	AJT
03.02.2024	Fête des bébés	Salle polyvalente	CCAS
17.02.2024	Cours de taille	Salle polyvalente	Arboriculteurs
29.02.2024	Don du sang	Salle polyvalente	Donneurs de sang
23.03.2024	Soirée annuelle	Salle polyvalente	Musique Liberté
31.03.2024	Aubade de Pâques		Musique Liberté
25-26.05.2024	Concert ou repas Fête champêtre	Salle polyvalente	Musique Liberté
09.06.2024	Élections européennes	Salle polyvalente	Commune
16.06.2024	Expo	Salle polyvalente	Cercle d'histoire
23.06.2024	Concert commun Musique Liberté, chorales Perles, Fortuna et Ste Cécile	Église	Musique & chorales
28.06.2024	Fête de l'école	Salle polyvalente	École "les Tilleuls"
30.06.2024	Rallye touristique		AJT
14.07.2024	Petit déjeuner citoyen	Salle polyvalente	Commune
21-26.08.2024	Jumelage Samadet	Samadet	Amis de Samadet
30.08.2024	Don du sang Buschwiller/Wentzwiller	Salle polyvalente	Donneurs sang Wentz.
09.2024	Excursion des seniors		CCAS
22.09.2024	Repas choucroute	Salle polyvalente	Chorale Fortuna
04.10.2024	Tournoi tennis de table	Salle polyvalente	TTB Buschwiller
14.11.2024	Don du sang	Salle polyvalente	Donneurs de sang
17.11.2024	Repas paroissial	Salle polyvalente	Conseil de Fabrique
06.12.2024	Soirée jeux- mannalas	PSAS*	AJT
07.12.2024	Repas de Noël des seniors	Salle polyvalente	CCAS
15.12.2024	Concert de Noël	Eglise	Musique Liberté

**Petite Salle Albert Schweitzer*

Retrouvez toutes les informations sur le site www.buschwiller.fr

Ces dates sont susceptibles d'évoluer